

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** DIFFUSEUR ANTI MITES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2023-0038

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0030102-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

DIFFUSEUR ANTI MITES  
STOP MOTH  
STOP MOTH TINEOLA  
MOTH PROOF BOX  
TINEOLA  
TINEOLA VP  
ANTI-MOTH WAX TINEOLA  
TINEOLA MOTH BARRIER  
TINEOLA MOTH PROOF BARRIER  
TINEOLA MENTHA  
MOTH MINZZZ

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	ARMOSA TECH SA
	Adresse	Rue des Tuiliers, 1 4480 Engis Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2023-0038	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0030102-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	15/06/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	14/06/2033	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	ARMOSA TECH SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue des Tuiliers 1 4480 Engis Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France
	Rue des Tuiliers 1 4480 Engis Belgique
	119 RUE CAMILLE PELLETAN 79100 THOUARS France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1430 - Huile de menthe
<b>Nom du fabricant</b>	NATEVA
<b>Adresse du fabricant</b>	530, route de Pontet, 26150 DIE France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	530, route de Pontet, 26150 DIE France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Huile de menthe		Substance active	8006-90-4		9,9

### 2.2. Type de formulation

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient Contient de l'isomenthone, 1,8 cineole (eucalyptol), bêta-caryophyllène, limonène, alpha pinène et bêta pinène. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Répulsif contre les mites adultes attaquant les textiles

#### Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Tineola bisselliella  
Nom commun: Mites des vêtements  
Stade de développement: Adultes

#### Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur  
Produit répulsif à utiliser contre les mites adultes attaquant les textiles dans les tiroirs, penderies et armoires.

#### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: diffusion  
Description détaillée:  
Produit libérant de la vapeur : diffuseur à base de cire

#### Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1 boîte de 50 mL pour 0,5 m<sup>3</sup> 1 boîte de 100 mL pour 1 m<sup>3</sup>  
Dilution (%): 0  
Nombre et fréquence des applications:  
Prêt à l'emploi

Taux d'application:

1 boîte de 50 mL pour 0,5 m<sup>3</sup>

	<p>1 boîte de 100 mL pour 1 m<sup>3</sup></p> <p>Le produit est efficace jusqu'à 2 mois après ouverture.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Boîte en aluminium de 50 mL</p> <p>Boîte en aluminium de 100 mL</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit.
- Le produit doit diffuser pendant au moins 7 jours pour atteindre une efficacité optimale. Le produit est efficace jusqu'à deux mois après ouverture
- S'assurer qu'il n'y a pas d'infestation en place avant l'utilisation du produit car il ne s'agit que d'un traitement préventif.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

-

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie
- Durée de conservation : 2 ans.

### 6. Autres informations

-